

BIENVENUE A SAINT MAMERT



**LIVRET D'ACCUEIL DES
NOUVEAUX ARRIVANTS**
Edition 2022



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
MUNICIPALITE	2
PÔLE JEUNESSE	10
PÔLE ECONOMIQUE	12
EQUIPEMENTS PUBLICS ET SPORTIFS	13
LOISIRS/MANIFESTATIONS	16
ASSOCIATIONS	17
GESTION DES DECHETS	20
DEVELOPPEMENT DURABLE	23
COMMUNICATION	23
TRANSPORTS	24
ACTIONS SOCIALES	25
ANNUAIRE SANTÉ	25
DEMARCHES ADMINISTRATIVES	26
INFORMATIONS DIVERSES	27
INFORMATIONS PRATIQUES	28

MUNICIPALITE

Le mot de bienvenue

Mesdames, messieurs les nouveaux «arrivants »

L'équipe municipale, élus et agents vous souhaitent la bienvenue dans notre village !

Saint Mamert du Gard est une commune rurale, située à une dizaine de kilomètres de Nîmes, qui compte un peu plus de 1660 habitants.

Vous y trouverez quasiment tous les services, deux écoles, une maison médicale, une pharmacie, un relais la Poste, de nombreux commerçants, une gendarmerie, une vingtaine d'associations... et un cadre de vie agréable du fait de la proximité du Bois des Leins et de ses nombreux sentiers permettant des activités de pleine nature.

Les élus et le personnel municipal sont à votre disposition pour répondre à vos questions et pour que vous trouviez qu'il fait bon vivre à Saint Mamert !

Au plaisir de vous rencontrer à l'occasion des manifestations et festivités organisées dans notre village !

Présentation du conseil municipal

NOM Prénom	Fonctions	Délégations
BERGOGNE Catherine	MAIRE	
ROUVIERE Serge	ADJOINT	-Urbanisme, habitat -Affaires générales et documents comptables -Suivi des projets d'aménagement urbain : conception, travaux et exécutions des marchés -Action sociale (C.C.A.S.)
MADIOT Sylvie	ADJOINTE	-Affaires scolaires et périscolaires -Enfance jeunesse, petite enfance (ALSH, crèches) -Conseil municipal des jeunes
FLOUTIER Jean-Marc	ADJOINT	-Finances, budget, documents comptables -Associations -Sécurité -Relations avec les syndicats intercommunaux
GRANIER Laura	ADJOINTE	-Protection environnement et patrimoine -Mobilité, transports -Vie locale (commerces, festivités) -Communication
GUIGUES Francis	ADJOINT	-Gestion du personnel technique -Travaux de voirie, réseaux, espaces publics, bâtiments communaux -Agriculture, forêt, chasse -Affaires générales
GARRIDO Eve	CONSEILLERE MUNICIPALE	-Gestion de la bibliothèque et des projets culturels -Participation au projet de l'aménagement de la cave coopérative (bibliothèque) -Appui à la communication de la commune et à l'organisation de la consultation de la population (démocratie participative)
COSSART Clémence	CONSEILLERE MUNICIPALE	-Appui au suivi des affaires sociales (C.C.A.S.) -Appui au suivi des associations -Organisation des manifestations et des festivités -Participation au projet d'aménagement de la cave coopérative (projets associatifs)
COURTES Patrick	CONSEILLER MUNICIPAL	-Organisation des manifestations sportives -Participation au projet d'aménagement de la cave coopérative (salle de sport) -Appui pour la gestion des équipements sportifs -Animation du CMJ -Patrimoine
AABAID MéliSSa		CONSEILLERE MUNICIPALE
AYCART Daniel		CONSEILLER MUNICIPAL
BANWARTH André		CONSEILLER MUNICIPAL
BOUET Franck		CONSEILLER MUNICIPAL
CANONGE Brice		CONSEILLER MUNICIPAL
DERNONCOURT Béatrice		CONSEILLERE MUNICIPALE
MARMILLOT François		CONSEILLER MUNICIPAL
PIGA Florie		CONSEILLERE MUNICIPALE
PIERREZ Eric		CONSEILLER MUNICIPAL
RAMIS Françoise		CONSEILLERE MUNICIPALE

Commissions municipales

	Titulaires	Suppléants
APPEL D'OFFRES	GUIGUES Francis ROUVIERE Serge AABAID Mélissa	COSSART Clémence BANNWARTH André CANONGE Brice
TRAVAUX/VOIRIE/ RESEAUX	ROUVIERE Serge GRANIER Laura GUIGUES Francis BANNWARTH André CANONGE Brice BOUET Frank	FLOUTIER Jean-Marc COURTES Patrick AYCART Daniel PIERREZ Eric DERNONCOURT Béatrice MARMILLOT François
ENFANCE JEUNESSE SCOLARITE	COSSART Clémence COURTES Patrick MADIOT Sylvie MARMILLOT François AABAID Mélissa PIGA Florie	GRANIER Laura RAMIS Françoise PIERREZ Eric DERNONCOURT Béatrice
RISQUES NATURELS ET SANITAIRES	ROUVIERE Serge GRANIER Laura GUIGUES Francis PIGA Florie	GARRIDO Eve COURTES Patrick CANONGE Brice DERNONCOURT Béatrice
URBANISME DEVELOPPEMENT LOCAL	ROUVIERE Serge GRANIER Laura GARRIDO Eve AYCART Daniel CANONGE Brice BOUET Frank	GUIGUES Francis COSSART Clémence FLOUTIER Jean-Marc COURTES Patrick BANNWARTH André AABAID Mélissa
ENVIRONNEMENT/ AGRICULTURE/ CHASSE	GRANIER Laura GUIGUES Francis GARRIDO Eve COURTES Patrick CANONGE Brice	ROUVIERE Serge RAMIS Françoise BANNWARTH André PIERREZ Eric PIGA Florie
COMMUNICATION	GRANIER Laura ROUVIERE Serge GARRIDO Eve COSSART Clémence PIGA Florie	FLOUTIER Jean-Marc PIERREZ Eric GUIGUES Francis MADIOT Sylvie AABAID Mélissa
VIE LOCALE ET ASSOCIATIONS	COSSART Clémence COURTES Patrick GRANIER Laura MADIOT Sylvie BOUET Frank	BANNWARTH André PIERREZ Eric RAMIS Françoise DERNONCOURT Béatrice PIGA Florie
FINANCES/ SUBVENTIONS	TOUT LE CONSEIL MUNICIPAL	

*Madame le Maire est membre de droit de toutes les commissions municipales.

Présentation du village

Le nom du village

La plus ancienne mention du nom de la commune remonte à 1095.

Sur les plus anciens documents ecclésiastiques, la localité s'appelle *Sancti Mammetis*.

Le Saint Patron de la paroisse est Saint Mammès, martyr grec de Cappadoce.

À partir du 13^e siècle, il perd un "m" et devient *Saint-Mamet*.

Après la Révolution française, le mouvement de déchristianisation retire les noms des saints dans les noms de lieux.

Une confusion se produit à ce moment et le village devient "*Mamert*", par l'addition par erreur d'une lettre.

Le nom du village reprend ensuite son "Saint", mais reste *Saint Mamert*, avec un « r ».



Les armoiries de la commune

À la fin du 17^e siècle, afin de renflouer ses caisses, l'Etat crée une nouvelle taxe: Les communautés sont invitées à enregistrer leur blason dans le « Grand armorial de France ».

Saint-Mamert choisit "D'azur, à un agneau pascal d'or" : un agneau doré sur fond bleu.

La mairie

Les communes sont créées en France après la Révolution.

La 1^{ère} assemblée communale du canton a lieu le 1^{er} Frimaire an IV, et se déroule dans une pièce unique et exiguë au 1^{er} étage de la "maison commune" située rue de la Mazade.

La pièce n'est pas jugée digne d'un chef lieu de canton, et il faut construire des classes pour les écoles.

Le conseil municipal choisit un terrain planté de vignes et décide en 1856 de la construction de la mairie, de deux classes, de deux logements pour les instituteurs.

La réception des travaux a lieu courant 1868.

La Mairie se trouvait alors au rez de chaussée, les logements des instituteurs à l'étage, et les classes à l'emplacement actuel de la bibliothèque.

La cour se trouvait entre ces deux bâtiments.



Site Classé de Robiac

Découvert au début du 20^e siècle, lors de l'exploitation d'une mine de phosphate : fossiles datant de 41 millions d'années. 65 espèces de mammifères ont été identifiés: Crocodiles, Trèsgrandes tortues, Lophiodon ...

De grandes crues auraient emporté des animaux venus boire au même gué, et les cadavres se seraient accumulés dans la zone marécageuse de Robiac.

Référents de quartier

En ce début d'année 2022, l'équipe municipale a décidé de mettre en place des référents de quartier.

Qu'est ce qu'un référent de quartier ?

Le référent de quartier est la personne à contacter en cas de problèmes, demandes ou questions. Nous avons découpé le village en 6 quartiers.

Voici les coordonnées des référents :

Quartier Founzaous, Hameau de Robiac, Robiac, Sieyres, Mazet des fusées, Chemin des Pauvres

Référent : Serge ROUVIERE : serge.rouviere0139@orange.fr

Chemin de Combas, Rue Carriere croze, Rue des Tilleuls, Rue de la Galinière ainsi que les mas à l'écart du centre du village.

Référent : Francis GUIGUES : voirie@st-mamertdugard.fr

Lotissements Crès et Moulin

Référent : Sylvie MADIOT

sylviemadiot.mairie@gmail.com

Chemin de la Gare, Chemin de Gajane,
Chemin des Courses

Référent : Jean Marc FLOUTIER

jean-marc.floutier@st-mamertdugard.fr

Centre du village : Route de Nîmes

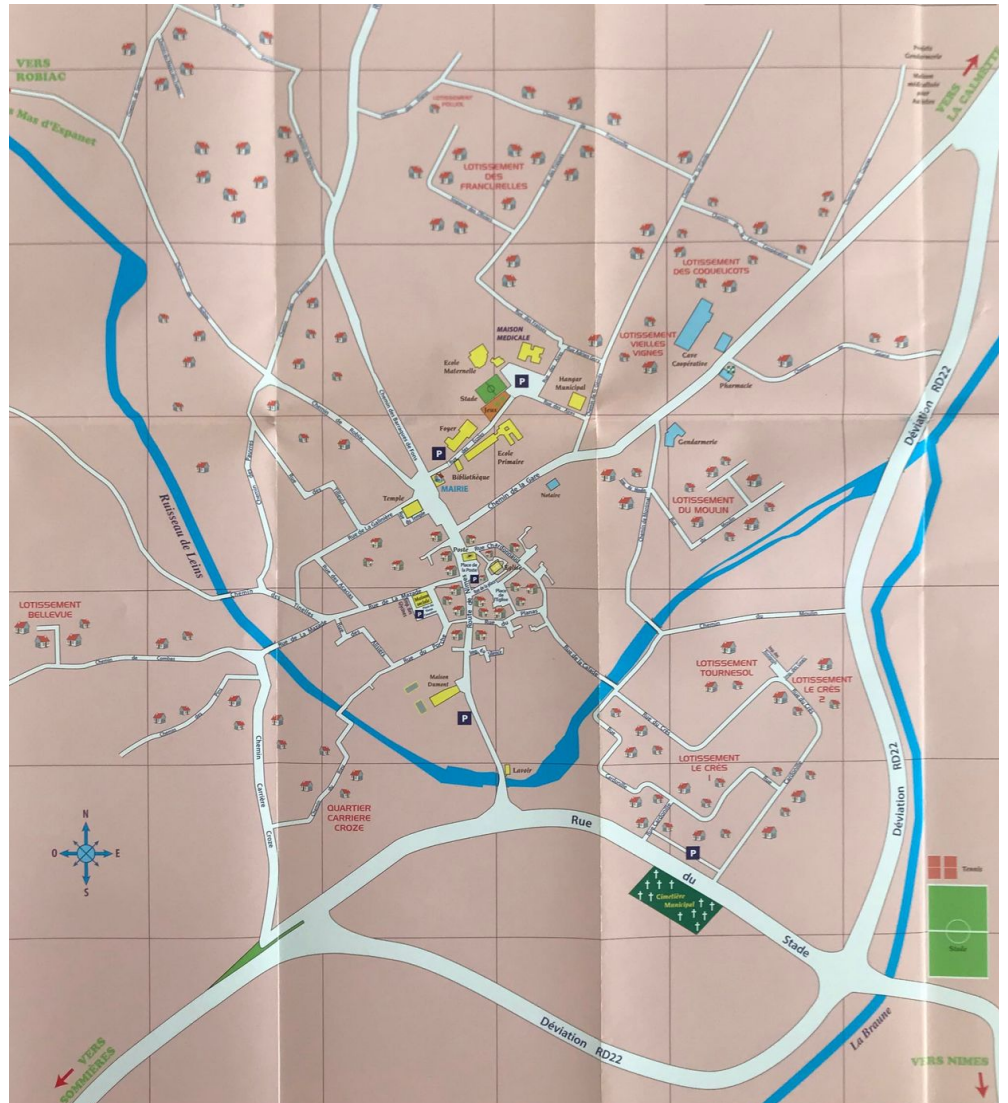
Référent : Catherine BERGOGNE

mairie@st-mamertdugard.fr

Chemin de Saint- Genies, Chemin de
Francurelle, Impasse des oliviers, Rue
des fraisses, Chemin des vignes

Référent : Laura GRANIER

laura.granier@st-mamertdugard.fr



Présentation du personnel municipal

AGENTS DE CANTINE

Sylvie Imbert, Sylvie Vallos, Sandrine Boissier et Véronique Vidal

«*Les dames de cantine*»... comme les surnomment affectueusement les élèves... mais bien plus encore!

L'entretien des locaux municipaux tels que le foyer, la maison Dumond, la mairie, l'école, le centre social et la bibliothèque, est également de leurs compétences.

Dès 6h30 la journée commence avec le ménage des salles utilisées la veille.

A partir de 7h30 les premiers élèves sont accueillis à la garderie et dès 10h la mise en place du service de cantine commence. Dresser les tables, préparer et servir les entrées, mettre en chauffe le plat principal... tout est prêt quand les premiers élèves de l'école maternelle arrivent vers 11h30. Au total, ce sera près de 150 d'enfants qu'il faudra accueillir, installer, servir et surveiller jusqu'à 14h. Il faut maintenant débarrasser, nettoyer et faire la plonge!

Mais la journée est loin d'être finie, il y a encore l'accueil du soir, le ménage de l'école, et la bibliothèque. Un emploi du temps bien rempli pour des agents qui sont bien plus que de simples «*dames de cantine*».

AGENTS TECHNIQUES

Damien Gallus

Jonathan Aycart

Jérémy Gallus



Vous les connaissez peut-être, si ce n'est pas le cas vous les avez très probablement rencontrés dans le village.

Ils balaisent, débroussaillent, désherbent, tondent, nettoient, peignent etc... Ce sont nos agents des services techniques et de voirie.

L'équipe est composée de trois personnes : Damien GALLUS, Jonathan AYCART et Jérémy GALLUS.

Ils ont pour charges principales le nettoyage du village et de ses alentours, l'entretien des espaces verts et des bâtiments municipaux. La commune ayant fait le choix du « zéro phyto », une grande partie de leur temps de travail est consacrée à débroussailler et traquer les herbes folles des rues du village, chacun peut d'ailleurs contribuer à cette démarche en nettoyant le long des murs de sa propriété. Ils entretiennent également les chemins communaux à l'aide de l'épareuse et élaguent les branches basses pour permettre une meilleure circulation. A l'automne la balayeuse, acquise en 2019, est fortement mise à contribution pour souffler et aspirer les feuilles. Ils transportent chaises, tables à la demande d'associations ou de particuliers. Un trou à boucher à l'école, des robinets qui fuient, des ampoules à changer, une vis à mettre à la maison Dumond, un peu de peinture à faire sur les parkings, autant de travaux faits quotidiennement. Et puis ils pallient les incivilités de certains, ramassent les crottes des animaux de compagnie, alors que des distributeurs de sacs sont à disposition, ou enlèvent les cartons et autres déchets laissés à proximité des conteneurs à verre et à carton. Leur travail n'est pas toujours reconnu et pourtant ils sont en permanence à l'œuvre pour que notre village soit propre et agréable pour ce qui y vivent comme pour ceux qui le traversent.

POLICE RURALE



Notre garde champêtre Patrick AUCHER a pour charge une multitude de fonctions.

Le matin vous pouvez le voir à l'arrêt de bus de la poste pour faciliter le passage des cars et la sécurité de nos collégiens, peu de temps après il assure la protection des enfants qui se rendent à l'école en les aidant à traverser la chaussée en toute sécurité. Il surveille, contrôle et verbalise quelque fois si nécessaire. Il veille au stationnement régulier des véhicules dans le village, au respect de l'environnement. Par sa présence régulière dans le village il limite les incivilités. Sa mission ne s'arrête pas là, il est à l'écoute des problèmes de voisinage et propose des solutions. Il est attentif au respect des règles d'urbanisme et renseigne les administrés qui peuvent l'interroger sur divers domaines de sa compétence. Notre garde intervient en milieu scolaire pour le compte de la sécurité routière et il inculque aux enfants le bon comportement à avoir lorsqu'ils se déplacent à pied ou en vélo. Avant Noël, nous avons pu le voir sécuriser l'accès au sapin devant le temple, pour que les enfants puissent le décorer et aider ces derniers à accrocher les décorations sur les plus hautes branches.

Bienveillant envers nos aînés et les plus fragiles, il est attentif à des volets qui restent fermés et même rend de menus services à ceux qui le sollicitent.

Depuis près de 30 ans qu'il travaille pour le compte de la commune, aucun réseau électrique, d'adduction d'eau ou de télécom ne lui est inconnu. Sa connaissance du village et de ses habitants et d'une grande aide pour les élus. Par sa présence rassurante sur le terrain et sa bonne connaissance de l'environnement local, notre garde champêtre est une personne ressource pour répondre aux demandes et aux besoins de la population. Son dévouement et sa disponibilité sont un atout essentiel pour notre village !

AGENTS ADMINISTRATIFS



Florence Martinez, Thomas Avignon et Sophie Oustalet

Florence Martinez et Sophie Oustalet sont les secrétaires de mairie qui prennent en charge toutes les tâches administratives pour la bonne gestion de notre municipalité.

Thomas Avignon, secrétaire général, responsable de l'ensemble du personnel municipal, leur apporte son appui et son expertise. Il est chargé de la préparation des conseils municipaux et de la mise en oeuvre des projets communaux. A votre service, ils ont chacun leurs domaines de compétences.

Florence Martinez est notamment en charge du budget et des finances, de la location des appartements de la commune, de la gestion des sinistres... Elle participe également à la préparation des conseils municipaux.

Sophie Oustalet gère l'état civil, la restauration scolaire, l'accueil périscolaire, les relations avec les associations, le prêt des salles communales, les salaires du personnel...

Thomas Avignon a, quant à lui, un rôle central pour coordonner la mise en oeuvre des projets de la commune: rédiger les cahiers des charges, passer les marchés pour les études et les travaux, suivre leur exécution, rechercher les financements et préparer les dossiers de demande de subvention...

CONSEILLER NUMERIQUE



François-Joseph DUJEU

François-Joseph Dujeu occupe le poste de conseiller numérique pour la commune de Saint-Mamert-du-Gard.

Ses missions sont :

- vous soutenir dans vos usages quotidiens du numérique. Par exemple : apprendre à utiliser un ordinateur, à travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, utiliser un traitement de texte, un tableur, etc. ;
- vous sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques. Cela passe par le fait d'apprendre à s'informer et à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc. ;
- vous permettre de vous autonomiser pour réaliser des démarches administratives en ligne. Son rôle sera de vous guider, sans pour autant faire à votre place.

Il est là pour, répondre à vos questions, vous accompagner si vous avez des difficultés pour utiliser Internet ou l'outil informatique dans vos activités quotidiennes. Il vous propose, gratuitement des ateliers d'initiation au numérique, des mini-formations et des permanences à la maison Dumond : 32 rue route de Nîmes 30730 Saint-Mamert-du-Gard.

Permanences :

Le lundi de 9H00 à 12H00 et 13H00 à 17H00.

Vous pouvez le joindre :

Par téléphone au 06.44.83.27.65

Par mail francois-joseph.dujeu@conseiller-numerique.fr

NOUVEAU SERVICE COMMUNAL

Le Conseiller Numérique France Services

François-Joseph Dujeu

peut vous aider à ...

- Prendre en main votre équipement informatique.
- Découvrir l'environnement et le vocabulaire numérique.
- Créer et gérer vos contenus numériques (stocker, partager, ranger).
- Apprendre les bases du traitement de texte, de tableur.
- Installer et utiliser des applis utiles sur votre smartphone.
- Envoyer, recevoir, gérer vos courriels.
- Naviguer sur Internet.

Permanences

Le Lundi

Sans rendez-vous
9 H 00 à 12 H 00

Avec rendez-vous
13 H 00 à 17 H 00

Ouverture du service à plein temps fin Mars 2022

Accompagnement gratuit individuel ou collectif.

Maison Dumond Saint-Mamert-du-Gard

Tél : 06 44 83 27 65

francois-joseph.dujeu@conseiller-numerique.fr

CONSEILLER NUMERIQUE France Services

BANQUE des TERRITOIRES
L'intérêt général à choisir sa banque

Ecole élémentaire

LES COORDONNÉES

Place Mairie, 30730 Saint-Mamert-du-Gard

Tél : 04 66 81 14 97

Horaire accueil :

7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

Horaire école :

8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Email : ce.0300415n@ac-montpellier.fr

Ecole maternelle

LES COORDONNÉES

Rue des Pequelets –

30730 Saint-Mamert-du-Gard

Tél : 04 66 81 19 54

Email : maternelle.lespequelets@gmail.com

Horaire accueil :

7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h15

Horaire école :

8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

L'accueil Maternelle de l'école de Fons et de Saint-Mamert-du-Gard est géré par le Syndicat Intercommunal des Écoles Maternelles (S.I.E.M.) pour toute question relative à ce service :

contacter le 04.66.81.10.53 / siem@st-mamertdugard.fr/

Cantine

Lien vers le site de la cantine pour l'école maternelle et élémentaire : <https://www.logicielcantine.fr/saintmamertdugard/>

Petite enfance

Crèche Parignargues : <https://www.leinsgardonnenque.fr/creche-de-parignargues/>

Enfance jeunesse

La compétence ENFANCE JEUNESSE regroupe les actions suivantes :

Gestion d'un Centre de Loisirs (ALSH / 3-12 ans) : <https://www.leinsgardonnenque.fr/les-3-12-ans/>

Gestion d'un Espace Jeunes (12-17 ans) : <https://www.leinsgardonnenque.fr/les-12-17-ans/>

Gestion d'une ludothèque : <https://www.leinsgardonnenque.fr/ludotheque-itinerante/>

SIVOM LEINS GARDONNENQUE

4 rue Denis Diderot 30190 Saint Génies de Malgoires

Accueil : 04.66.63.00.80

Site : www.leinsgardonnenque.fr

Email : contact@leinsgardonnenque.fr

Pôle Enfance Jeunesse (ALSH et RAM)

38 avenue de la gare 3019 Saint-Geniés de Malgoirés

Tel : 04.66.74.01.39

Conseil municipal des jeunes

Le conseil municipal des jeunes est constitué de 12 conseillers :

Dan ROOSEMONT

Agate FABRE

Tom ABRIC

Charlie EYMARD SPIEGEL

Naelle ABOUFARES DENIS

Clovis PRADE

Siwar ALJBILLY

Lucas COMPAN

Lilou GALVEZ

Olivia DA SILVA

Iris JULIA

Corentin CLEMENT

Collège de secteur

COLLEGE FREDERIC DESMONS
Rue Frederic Desmons

30190 St Genies De Malgoires
Tél : 04.66.63.09.50
<https://frederic-desmons.mon-ent-occitanie.fr>

Lycée de secteur

LYCEE ALBERT CAMUS
51 avenue Georges Pompidou
30911 Nîmes cedex 2
Tel : 04.66.62.91.71
<https://lyc-camus-nimes.ac-montpellier.fr>

PÔLE ECONOMIQUE

Commerces

NOM	CONTACT
AGENCE IMMOBILIERE DE SAINT MAMERT	ROUTE DE NIMES 04 66 81 53 70
ATELIER TRAITTEUR	06 77 71 51 11
AU BONHEUR DE POULES vente oeufs	07 83 54 93 45
AYTECH SECURITY	06 49 52 55 48
AUTO-ECOLE DU GRIFFE	ROUTE DE NIMES 04 66 20 93 58
BOULANGERIE LA FONSOISE	ROUTE DE NIMES 04 66 22 67 71
CAFE LA PT'ITE MOUSSE	ROUTE DE NIMES 04 66 81 10 12
CENTRE CANIN PUECH COUCOU	D1 vers Fons 04 66 81 05 90-06 89 84 65 58
DECREATIONS couturière	06 80 40 17 96
DOMAINE D'ERIANE vente de vin	CHE DE LA GARE 06 09 52 37 85
ELEVAGE DE LA BARTASSE	D22 vers Montpezat 04 66 81 13 98
GADEL THIERRY Notaire	CHE DE LA GARE 04 66 81 10 16
GALVEZ LAURENT plombier	04 66 20 49 79
GAUSSEN NICOLAS touneur sur bois	06 75 69 84 21
GUIRAUD fabricant de détergent	RUE DU CRES 09 61 00 89 02
INSTITUT DE BEAUTE LAIS	ROUTE DE NIMES 04 66 63 22 73
LA MAZADE chambre d'hôtes	RUE DE LA MAZADE 04 66 81 17 56
LE BRETON J-PIERRE plaquiste	BARAQUE DE FONTS 04 66 63 24 19
LDA	06 49 42 88 70
MACONNERIE GENERALE ALVAREZ	CHE DE FRANCURELLE 04 66 63 22 66
MASCLAUX TOITURE	06 03 69 87 67
MAS D'ESPANET vente de vin	ROBIAC 04 66 81 10 27
MAS ROBIN confiture, jus de fruit	06 81 25 14 60
ORAND COLIN berger vente viande	06 20 64 31 71
PAIE-GESTION-SECRETARIAT	09 51 18 31 17
PESENTI SERVICES nettoyage	06 13 28 11 96
PIZZERIA PINOCCHIO	PL DE L'EGLISE 06 26 18 30 12
SAINT PIERRE DAVID MACONNERIE	CHE DE SIEYRES 04 66 57 18 81
SALON DE COIFFURE « ST MAM'HAIR »	ROUTE DE NIMES 04 66 63 21 62
SFC FERRE ferronnerie	CHE DE SIEYRES 06 23 99 10 01
SUPERETTE VIVAL	PLACE DE LA POSTE 04 66 63 25 24
TABAC PRESSE « LE PLANAS »	RUE DU PLANAS 04 66 02 42 94
TAXI TOFFOLO	06 17 31 61 78
TAXI ST MAMERT	CHE DE ST- GENIES 06 60 05 44 94
VERGNES LAURENT vente et pose plafond	CHE DE SAINT-GENIES 04 66 03 60 09
VIDAL PASCAL électricien	CHE DE GAJANE 06 79 77 39 51

Commerces ambulants

Place de la mairie

NOM	HORAIRES
BOUCHER CHARCUTIER	MERCREDI DE 10H À 12H VENDREDI 13H15
BOUCHERIE CHEVALINE	JEUDI DE 8H30 À 9H

Mairie

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : 13h00-18h30
Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h00
Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h00

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Place de la Mairie
30730 Saint-Mamert-du-Gard
Accueil : 04.66.81.10.29
Email : mairie@st-mamertdugard.fr
Site : www.mairiest-mamertdugard.fr

Les salles communales

FOYER COMMUNAL ET MAISON DUMOND

Les temps d'occupation et d'utilisation des salles communales pendant la semaine sont variables d'une année sur l'autre : il faut contacter la mairie pour plus de précisions : 04.66.81.10.29

Nous vous rappelons que la réservation du foyer se fait auprès de la mairie, une réservation qui suppose l'adhésion au règlement du foyer.

Les règlements pour les réservations sont sur le site internet de la commune : www.mairiest-mamertdugard.fr



La Poste

Depuis fin novembre, le point de contact La Poste Relais a ouvert ses portes au sein du bureau de tabac presse Le Planas, 1 rue du Planas, 30730 Saint Mamert Du Gard.

Le point de contact La Poste Relais offre l'essentiel des services offerts par La Poste : les clients peuvent acheter des Prêt-à-Poster, des emballages Colissimo et des produits philatéliques (timbres, carnets). Il est également possible d'y affranchir ses lettres et colis et pour les personnes détenant un compte à la Banque Postale de retirer de l'argent dans la limite de 150 euros sur 7 jours glissants. Toute personne qui serait en difficultés du fait de ce plafond maximum, peut contacter le secrétariat de mairie pour une mise en relation avec le CCAS (centre communal actions sociales).

La Poste Relais au sein de ce magasin est ouvert :

- Du lundi au Samedi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h30
- Le Dimanche de 7h à 12h30
- Les jours fériés de 7h à 12h30 sauf exception (ex : Noël)

Le bureau de poste est fermé afin de permettre le déménagement du bureau de poste et la remise en état du local. Des travaux sont en cours pour permettre l'ouverture du bureau de tabac presse-La Poste Relais en avril.

Par ailleurs, en appelant le 3631 vous pouvez solliciter tous les services de La Poste par l'intermédiaire votre facteur.

Gendarmerie

GENDARMERIE DE ST MAMERT

2 rue Nelson Mandela
30730 Saint-Mamert-du-Gard

Mercredi : 8h00-12h00 14h00-18h00

Vendredi : 8h00-12h00 14h00-18h00

Les jours fériés : de 09h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00

Bibliothèque

Heures d'ouverture en période scolaire :

Mardi de 16h30 à 18h30

Vendredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h00

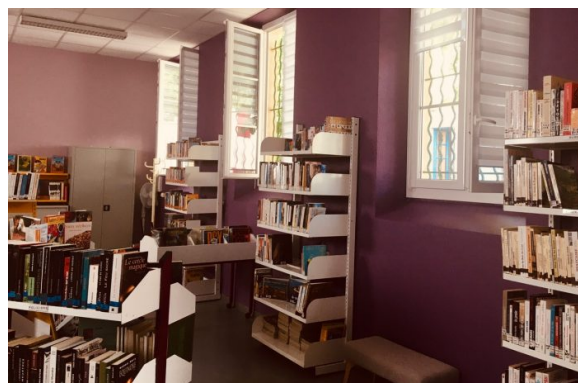
Heures d'ouverture pendant les vacances :

Samedi de 10h00 à 12h00

tel: 04.66.81.10.29

mail: biblisaintmamert@gmail.com

blog : <https://biblisaintmamert.blogspot.com>



Place des écoles

Entre l'école primaire et l'école maternelle se situe la place des écoles composée d'un petit stade, d'un skate park et d'un parc avec des jeux pour les enfants.

Skate park



Petit stade



Jeux d'enfants



Equipements sportifs



Boulodrome

Le site du boulodrome va être déplacé d'ici le mois d'avril à proximité du skate park.

LOISIRS/MANIFESTATIONS

Saint Mamert se trouve en bordure du bois des Lens situé sur une ancienne route du sel de l'époque romaine. Dans ces bois se trouvent des grottes, plusieurs carrières romaines, et des capitelles.

Devant la mairie vous pourrez consulter une carte topographique avec des départs de sentiers de petites randonnées. Le moulin de Montmal et la plaine de Robiac sont de petites balades autour du village. La carte Massif des Lens Gardonnenque propose 190 kms de sentiers.

Les monuments importants à découvrir sur la commune sont l'église du 12ème siècle, le temple, le lavoir, le moulin de Montmal, la fontaine du Tronc.

Un parcours historique numéroté traverse les rues du village, un dépliant détaillé est à retirer en mairie.

Le parc des associations est un coin de verdure et de repos, il est arboré de plusieurs essences d'arbres.

Derrière les écoles, les adultes ont à leur disposition un coin musculation, un jeu de boules, les plus jeunes trouveront un city stade synthétique, un skate Park et pour les plus petits des jeux d'enfants.

Evénements annuels :

JANVIER :

Repas des aînés
Vœux du maire, accueil des nouveaux arrivants, chèques cadeaux aux diplômés

MAI :

Commémoration du 8 mai et après-midi ramassage des déchets
Marché de printemps

JUIN :

Fêtes des écoles élémentaires et maternelles
Rendez-vous aux jardins
Aubades à la population (AJSM)

JUILLET :

Fête votive (AJSM)
Fête nationale
Festival Papilles en fête

SEPTEMBRE :

Forum des associations
Ronde des vendanges
Journées européennes du Patrimoine

NOVEMBRE :

Commémoration du 11 novembre
Journée sur la réduction des déchets

DECEMBRE :

Téléthon
Marché de Noël

LES VENDREDIS DE L'AGGLO 2022

Vous pouvez retrouver sur le lien ci-dessous les différents spectacles du vendredi organisés par l'agglomération de Nîmes : <https://vendredisdelagglo.fr/accueil.html>

Un spectacle est prévu à Saint-Mamert-du-Gard le Vendredi 29 avril 2022 à 20h45
Saint-Mamert-du-Gard – Foyer (Centre du village, 30730 Saint Mamert du Gard)

SIVOM

Cinema itinérant : <https://www.leinsgardonnenque.fr/cinema-itinerant/>

Saison culturelle : <https://www.leinsgardonnenque.fr/saison-culturelle/>

ASSOCIATIONS

CLUB DE KARATE

Cela fait plus de 35 ans que l'on pratique le karaté à Saint-Mamert. Le secret de cette longévité ? Certainement les valeurs que véhiculent les arts martiaux. Les cours ont lieu tous les mardis (18h pour les enfants avancés et 19h pour les ados/adultes) et tous les vendredis (18h pour les enfants et 19h pour les ados/adultes). Vous pouvez nous contacter sur : asso.cksm@gmail.com

GROUPEMENT D'ACTION CITOYENNE (GAC)

Cette association a pour objet la protection de l'environnement, de la réglementation d'urbanisme et la qualité de vie à Saint Mamert et dans son canton notamment en veillant sur toutes les décisions prises par les autorités publiques en matière d'environnement, d'urbanisme ou de toutes décisions impactant le cadre de vie de Saint Mamert et de son canton. Elle engage ou soutient des actions individuelles ou collectives y compris en justice si nécessaire. L'association agit également pour la promotion du patrimoine culturel, naturel et architectural de Saint Mamert et de ses environs par la réalisation de toutes actions dans ce but. L'association tient une permanence tous les vendredis à 18 h 30 à la « Maison DumonD » (sauf vacances scolaires et fériés). 150 chemin de la Gare 30730 St Mamert 07.68.59.28.85 (laisser un message) Site : <http://g-a-c.fr/>

GYM POUR TOUS

Les cours de « Gym Pour Tous » sont accessibles à toute personne désireuse d'améliorer et maintenir sa condition physique et sa santé. La méthode consiste à réaliser des exercices d'étirements ciblés sur une partie précise du corps afin de gagner en souplesse musculaire et en amplitude articulaire. Elle engage tous les muscles (même ceux qui n'ont pas l'habitude de travailler), pour un travail du corps dans sa globalité. La respiration est très présente, elle permet d'oxygéner les muscles et régénérer les cellules. Effort, oxygénation et détente sont liés. Respirer aide les muscles à se relâcher. Le travail éveille la conscience, permet de corriger sa posture, son alignement, se redresser, gagner en énergie et en concentration et ainsi permet d'éloigner certaines douleurs chroniques. Tout en étant collectifs, les cours ont une approche individuelle. L'intervenante encourage et corrige pour travailler efficacement et dans la bonne humeur. Chacun y trouve sa place, sans pressions ! Le cours commence par un ancrage au sol pour bien mettre en relation les éléments de la posture : tête, épaule, tronc, bassin, pieds, ou quelques auto-massages pour se réchauffer. Ensuite, s'alternent des postures toniques et actives, où l'on relâche progressivement le corps. Afin de se faire une idée du déroulement d'un cours il est possible pour tout un chacun de participer à une ou deux séances à tout moment de l'année.

LA CALEBASSE DE OUAHIGOUYA

En cette période de pandémie sur notre territoire et l'insécurité régnant au Burkina Faso, La Calebasse de Ouahigouya poursuit ses activités :

- Parrainage d'enfants
- Échanges réguliers avec les responsables des structures que nous soutenons : collège Sainte Marie Filles et Garçons à Ouahigouya, petit Séminaire de Nazareth à Ouahigouya, centre médical Notre Dame de la Miséricorde à Bam, dispensaire de Temnaore.
- Echange de Courriers entre les enfants du Centre de Loisirs de Saint Génies de Malgoires et ceux de l'Ecole Saint-Martial à Ouahigouya.
- Aide financière pour les déplacés : achat de nourriture.
- Vente d'artisanat
- Aide pour les ventes caritatives au profit d'enfants défavorisés

Chez Colette Chauvet 8 rue des Fraisses 30730 St Mamert 06.10.80.82.99 colettechauvet30@gmail.com

PETIPAS DU GARD

Les professeurs Cécile et Thierry Mongne, anciens danseurs de l'Opéra de Paris, vous propose des cours de danse classique et contemporaine (pour enfants dès 4 ans et pour adultes). Renseignements et inscriptions par mail : lespetipasdugard@msn.com ou par téléphone auprès de la présidente, Magali Capron : 06.37.34.08.55 ou des professeurs : 06.09.44.71.93.

MEMOIRE DE SAINT MAMERT

L'association Mémoire de Saint Mamert - née au moment des commémorations de la guerre 14-18 - continue de s'intéresser au patrimoine local et propose plusieurs actions concernant l'histoire du village et de ses habitants, par exemple : des visites, des conférences (sur l'année 1920 ou sur la découverte d'un four de l'Antiquité tardive), des expositions mais aussi les recherches généalogiques concernant les habitants recensés en 1795, la question importante de l'eau...

PAPILLES EN FETE

L'association Papilles en fête organisait avant la crise sanitaire un festival gastronomique au sein du village tous les 3èmes dimanche de juillet. L'objectif était d'une part de mettre la gastronomie à la portée de tous, mais aussi de promouvoir notre village au sein du département. La crise sanitaire a fortement impacté les restaurateurs, mettant un coup d'arrêt au festival Papilles en fête. Il est maintenant temps de se poser et de préparer une nouvelle manifestation pour 2022, peut être sur un nouveau concept sur la base de celui existant. Les membres de l'association et le bureau se tiennent à votre disposition pour accueillir de nouveaux bénévoles souhaitant s'impliquer dans l'élaboration d'animations festives pour le village.

Contact : Serge Rouviere président : 06.28.72.17.60

SMAC : MARCHE ACTIVE ET COURSE A PIED A SAINT MAMERT

Si vous souhaitez marcher ou courir, régulièrement ou bien de temps en temps, vous pouvez venir rejoindre le SMAC. L'association Saint Mamert Athletic Club vous propose des sorties marche ou course à pied deux fois par semaine adaptées à tous. Nous alternons nos parcours sur les chemins, traversons la garrigue et le bois des Leins. Nous organisons aussi des randonnées le dimanche. Vous partagerez dans une ambiance conviviale de très bons moments en pleine nature, vous permettant de continuer ou renouer avec une activité physique.

VIVR - VIGNERONS DE ROBIAC

Cette association, créée en 2020, a pour objectif de mener des projets agro-écologiques dans la vallée de Robiac et de faire partager l'excellence des vins qui y sont produits. Parmi les actions en cours, la plantation de 600 arbres début 2021 et la création d'un groupe de préparations biodynamiques.

YOGA SYNERGIE

Le yoga n'est pas une discipline à part entière mais un art de vivre. Dans le contexte actuel marqué par une incertitude constante, le yoga rend non seulement le corps plus souple mais aussi l'esprit pour nous aider à faire face au stress du quotidien. Pratiquer le yoga ou la pleine conscience c'est respirer, se recentrer et s'ancrer à soi-même pour ne pas perdre pied afin de rester serein et stable en toutes circonstances. L'association Yoga Synergie vous propose plusieurs activités dans un lieu idyllique à La Mazade, chambres d'hôtes à St Mamert. Les cours ont lieu en petits groupes pour un suivi personnel dans une ambiance conviviale. Le COVID-19 vous a obligé d'annuler votre séjour à l'étranger ? Alors offrez-vous un voyage intérieur dont le corps et l'esprit ont vraiment besoin. Plus que jamais c'est le moment de s'arrêter et prendre soin de soi.

Yoga :

Lundi 9h00-10h15 et 10h30-11h45, Mardi 17h30-18h45 et 19h00-20h15. Contact : Victoria Grace 06.21.36.21.73

Pleine conscience et relaxation :

Lundi 18h30-19h30 (adultes/ado), Mercredi 10h30-11h30 (enfants) Contact : Nathalie Chauveau 06.32.91.12.56

Développement personnel (groupes de paroles) :

Mardi 18h00-20h00 (Maison DumonD) Contact : Béatrice Dernoncourt 06.16.57.79.02

Saint Mamert est riche de ses nombreuses associations (sportives, culturelles, festives, ...) que vous pouvez retrouver dans le tableau ci-dessous.

NOM	MAIL
ALE école primaire	ale.stmamert@outlook.fr
APE école maternelle	ape.stmamert30730@gmail.com
Association jeunesse Saint Mamertoise (AJSM)	totoseco30@yahoo.fr
Association sportive des Leins	tomat30730@yahoo.fr
Club de chasse	
Groupement d'Action citoyenne (GAC)	plard.jr@wanadoo.fr
Gym pour tous	guranjosselyne@yahoo.fr
Karaté Club	asso.cksm@gmail.com
La calebasse de Ouahigouya	colettechauvet30@gmail.com
La Mariette	galvez.mariette@gmail.com
Le Clu de l'ESSM	brice-canonge@live.fr
Les jardins des Tinelles	jardinsstmamert@gmail.com
Les papillons des Leins	lespapillonsdesleins@yahoo.fr
Les Petipas du Gard	lespetipasdugard@msn.com
Le rucher SIVAM	
Mémoire de Saint Mamert	brunomateos@free.fr
Papilles en fête	serge.rouviere0139@orange.fr
Paroisse Catholique	mchmat@hotmail.fr
Paroisse Protestante	jean-serge.fensch@wanadoo.fr
Saint Mamert Athlétique club (SMAC)	patrickcourtesrun@gmail.com
VIVR'	accailaut@gmail.com
Yoga Synergie	yogasynergie@gmail.com

GESTION DES DECHETS

Choisir la bonne poubelle

COMMENT BIEN TRIER SES DECHETS ?

On retrouve jusqu'à 20% de déchets déposés en bacs de tri qui n'y ont pas leur place, car ils ne correspondent pas à la filière de tri des emballages. Ces erreurs entraînent des coûts supplémentaires dans la gestion des déchets, puisqu'il faut retrier les déchets à leur arrivée en centre de tri.

Les consignes de tri à appliquer sont relativement simples : uniquement les emballages ménagers en plastique, métal et carton sont à déposer en bac ou sac de tri.

Afin de faciliter le contrôle des déchets arrivant au centre de tri, ils doivent être déposés en vrac dans le bac de tri, ou dans des sacs transparents (les sacs noirs ou opaques, ne permettant pas une bonne visibilité du tri, sont refusés en collecte sélective).

Un emballage est ce qui sert à contenir, conserver ou transporter un produit ; par exemple, les pots de yaourt en plastique, les barquettes, les films alimentaires, les tubes de dentifrice etc. sont acceptés.

Il est inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider ; inutile également de retirer les bouchons des bouteilles et flacons plastiques, tout se trie. Par contre, il faut éviter d'imbriquer les emballages entre eux, pour ne pas gêner la séparation des matériaux qui s'effectue en centre de tri.

Tout le reste n'a pas sa place dans le bac ou le sac de tri et doit être déposé en sac ou bac d'ordures ménagères résiduelles ou amené en point d'apport volontaire ou en déchèterie (ou en filière agréée pour les déchets professionnels ou dangereux).

Attention : les déchets sanitaires (masques, gants, mouchoirs, essuie-tout, couches...) sont strictement interdits en collecte sélective et doivent être déposés, dans un sac fermé, avec les ordures ménagères.

Les déchets suivants doivent être déposés en colonne d'apport volontaire, selon la nature du déchet :

- les papiers de type courriers, enveloppes, journaux, revues, magazines etc ;
- les emballages en verre (bocaux, flacons, pots, bouteilles) - attention, la vaisselle (assiettes, verres...) n'est pas du verre d'emballage et doit être évacuée avec les ordures ménagères en sac bien fermé pour éviter tout risque pour les agents de collecte ;
- les textiles.

Par ailleurs la commune vous rappelle que les bacs doivent être sortis la veille au soir ou le jour même de la collecte avant 05h00, et rentrés au plus tôt après la collecte.

EN SYNTHESE :

Le PAPIER (magazines, cahiers, journaux, feuilles volantes, enveloppes, ...) dans la colonne à papier.

Le VERRE (bouteilles, pots, bocaux, flacons, ...) dans la colonne à verre.

Les EMBALLAGES en plastique, métal, carton dans la poubelle de tri.

Les DECHETS DE CUISINE OU DE JARDIN (épluchures, coquilles d'œufs, filtres à café, sachets de thé, petite déchets végétaux, ...) dans un composteur ou lombricomposteur.

Les TEXTILES (vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison, ...) dans la colonne à textile.

Les DECHETS SPECIFIQUES à la déchèterie.

Les MEDICAMENTS en pharmacie.

Le RESTE aux ordures ménagères.

Acquérir un composteur ou un lombricomposteur

Tous foyers n'ayant pas acquis de composteur ou de lombricomposteur auprès de Nîmes Métropole récemment (moins de 6 ans) peut faire une demande d'acquisition d'un composteur OU d'un lombricomposteur gratuitement. Pour en faire la demande il est nécessaire de remplir le formulaire de demande sur le site internet (Formulaire spécifique). Le formulaire est à envoyer par mail à anna.savoy@nimes-metropole.fr ou bien à déposer en mairie. La livraison sera assurée soit en mairie soit à domicile (fonction du nombre de demande sur la commune). La campagne de don de composteur est menée dans le cadre du projet territoire 100% compostage dont bénéficie notre commune. Elle prendra fin le 30 juin 2022.

Le futur site de compostage partagé

Le futur site de compostage partagé sera situé proche du hangar municipal. Il vous permettra de déposer vos déchets alimentaires pour qu'ils soient compostés.

Ce site de compostage partagé sera composé de trois bacs :

- Un bac d'apport : c'est dans ce bac que vous pourrez déposer vos biodéchets ;
- Un bac de structurant : il est alimenté en broyat par la commune. Il vous faudra l'utiliser après chaque apport de matière humide, pour équilibrer le processus ;
- Un bac de maturation : ce bac sera en permanence fermé. Il permet, au bout de 6 mois, d'accueillir les biodéchets du bac d'apport pour qu'ils soient mis en « maturation » afin de terminer le processus de compostage.

Afin d'obtenir un compost d'une bonne qualité, 3 règles d'or sont à suivre :

1. Mélanger ses déchets humides (vos déchets alimentaires) avec les déchets secs (le broyat du bac de structurant) ;
2. Aérer le compost grâce au brass'compost installé sur le site ;
3. Surveiller le taux d'humidité et l'ajuster grâce aux apports des déchets humides et secs.

ATTENTION, le composteur n'a pas vocation à être une « boîte à gâchis », les réflexes pour limiter le gaspillage (notamment alimentaire) seront à prioriser !

MATIÈRES HUMIDES A DEPOSER	INTERDITS
-Restes de fruits et légumes -Coquilles d'œufs broyées -Thé (même le sachet en papier) -Marc de café (même le filtre en papier) -Restes de pâtes et de riz (sans sauce)	-Viande et poisson -Pain -Sacs dit compostables -Coquilles de fruits de mer (moules, huîtres, etc.)

Chaque utilisateur est tenu de respecter le bon fonctionnement du site. Il est géré par la commune et les référents de site. Tout utilisateur qui souhaite s'investir est le bienvenu pour devenir référent de site ! N'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie ! Des moments conviviaux vous seront proposés par la mairie et les référents de site lors de moments clés de la vie du site. Des cafés compost seront notamment organisés lors du retournement du compost, de sa mise en maturation ou encore lors de la distribution du compost mûr.

Nîmes Métropole

Vous trouverez sur le site internet de Nîmes Métropole l'ensemble des documents concernant les déchets : <https://www.nimes-metropole.fr/quotidien/dechets-menagers/dechets.html>

Contactez les services Déchets ménagers

Numéro unique :
04 66 02 54 54

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Courriel :
dctdm@nimes-metropole.fr

La déchèterie

Notre déchèterie de rattachement est située à La Rouvière :

Route de Fons – 30190 La Rouvière

Jours & horaires d'ouverture :

- du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Fermeture : dimanche et jours fériés

Téléphone : 04.66.02.54.54

Collecte des déchets

Les ramassages des ordures ménagères ont lieu le mardi matin et le samedi matin.

Pour les déchets recyclables (cartons, bouteilles en plastique etc..), ils sont à mettre dans la poubelle gris/bleu qui est ramassée le jeudi matin.

Les déchets ménagers doivent être enfermés dans des sacs plastiques au sein d'une poubelle : ils correspondent aux déchets qui ne vont ni dans la poubelle bleue, ni dans les conteneurs municipaux (verre, textile, journaux) ni à la déchèterie.

Collecte des encombrants

Le planning de la collecte des encombrants par les services de Nîmes Agglomération en charge de cette compétence est disponible tous les semestres sur le site internet.

Déchets verts

Les déchets verts sont à amener à la déchèterie.

Espace propreté

Dans le village il y a différents emplacements avec des colonnes à verre et papier.

4 Points d'Apport Volontaire : Rue du stade, Route de St génies, Mairie /rue des Ecoles, Avenue Nelson Mandela

Container tri selectif

Demande à faire auprès de Nîmes Métropole : DCTDM (Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers)
04.66.02.54.54

dctdm@nimes-metropole.fr

Formulaire à compléter :

https://www.nimes-metropole.fr/fileadmin/user_upload/Demande_de_contenants_de_collecte_2021.pdf

Dotation sac tri centre village

La Mairie fournit des sacs de tri aux habitants du centre du village qui n'ont pas de place pour un container de tri.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Territoire 100% compostage

PROJET

Lauréat de l'appel à projet « Territoires 100% compostage » proposé par Nîmes Métropole, Saint Mamert bénéficie d'un accompagnement personnalisé pour favoriser la valorisation locale des biodéchets. On entend par biodéchet à la fois les déchets verts de jardin et les déchets alimentaires. Plusieurs solutions existent pour les valoriser : le compostage individuel, le compostage partagé, le lombricompostage en appartement, le broyage et le paillage, voire même les poules (sous conditions).

Ces pratiques évitent ainsi que des biodéchets soient incinérés avec des ordures ménagères. Le compostage et le lombricompostage permettent de produire du compost afin notamment d'amender le sol. Le broyat est intéressant comme paillage pour améliorer la rétention d'eau, diminuer l'arrosage et permet de limiter le désherbage.

Dans ce cadre, la commune installe un site de compostage partagé à proximité du hangar municipal à l'issue des travaux de réaménagement de la phase 2 place des écoles. Ouvert à tous, ce site permettra aux habitants, notamment du centre-ville, ne disposant pas de jardin, de pouvoir déposer leurs déchets alimentaires pour qu'ils soient compostés. Il sera également un espace de sensibilisation pour les élèves de l'école primaire qui pourront venir y déposer également leurs biodéchets dans le cadre d'un projet pédagogique.

COMMUNICATION

La mairie distribue chaque mois un bulletin d'information le « St Mamert Actualités » et deux fois par an un bulletin municipal le Griffé.

Le site internet www.mairiest-mamertdugard.fr permet également aux citoyens d'avoir accès à toutes les informations concernant la commune.

Un panneau lumineux situé à la mairie permet de diffuser les informations importantes ainsi que les différents panneaux d'affichage situés dans chaque quartier.

La commune est également sur les réseaux avec l'application Comm'Une Actu.

Comm'une actu, l'application mobile de la dynamique locale



Soucieuse de soutenir encore davantage les associations, les commerçants/artisans/entreprises/producteurs et de proposer un outil de communication complémentaire à nos administrés, notre municipalité a fait le choix d'adhérer à l'application Comm'une actu.

Nouvelle venue dans le paysage digital, cette application mobile a été développée par DigitalFit, un éditeur de logiciels basé sur Clarensac et Vergèze.

Comm'une actu permet de consulter, en temps réel et en tout lieu, toutes les informations que vous jugez utiles et intéressantes : informations municipales, activités de nos associations et des acteurs de notre vie économique.

Disposant d'une ergonomie soignée et d'une prise en main immédiate, Comm'une actu saura trouver une bonne place sur les smartphones de tous nos concitoyens. C'est également une formidable opportunité pour nos associations et commerçants d'entrer directement en contact avec vous créant ainsi un lien direct et privilégié.

En effet, ce sont les responsables d'associations et les commerçants eux-mêmes qui vont diffuser leur actualité ! Présentation de nouveaux produits, informations aux adhérents, animation via des ventes flash, diffusion des actualités d'une association... les possibilités sont presque sans limite !

Comm'une actu dispose de plusieurs fonctionnalités utiles comme par exemple une gestion personnalisée des actualités que vous souhaitez lire, des favoris de lecture, le partage de vos actus favorites et bien plus encore.

L'adoption de Comm'une actu va permettre à Saint Mamert de rayonner bien au-delà de ses limites territoriales puisque des adhérents de nos associations ne résidant pas sur notre commune pourront eux aussi suivre notre actualité ! De même que les clients de nos commerces, artisans, producteurs et entreprises.

Comm'une actu est disponible gratuitement pour les smartphones de type Apple et Android. N'hésitez pas à la télécharger en scannant le QR-Code ci-dessous ou en vous rendant sur le site www.communeactu.fr. Toute la dynamique de notre village vous y attend déjà !

Utilisez Comm'une actu, parlez-en autour de vous, faites-nous part de vos retours d'expérience. Plus vous serez actifs et plus vous contribuerez à la dynamique locale de proximité, à laquelle nous sommes tant attachés et qui est devenue tellement indispensable dans la sombre crise que nous traversons toutes et tous.

Comment personnaliser Comm'une actu ?

Comm'une actu est votre application, sur votre smartphone, objet personnel par excellence. Cela signifie que vous avez le contrôle total sur les actualités apparaissant sur votre mur d'informations. Vous pouvez en outre vous (dés)abonner à tout moment de n'importe quelle source. Il vous est également possible, si vous le souhaitez, de recevoir des notifications des acteurs les plus importants à vos yeux. Informations municipales, vie de vos associations ou bons plans de vos commerçants, vous serez tenu au courant en temps réel sans même devoir lancer l'application !



TRANSPORTS

BUS HORAIRES TANGO :

	TANGO 804 ALLER		TANGO 804 RETOUR		TANGO 112	
	LàV		mercredi	LMJV	LàV	mercredi
SAINT MAMERT		NIMES				
CIMETIERE-LAVOIR	7H04	GARE ROUTIERE		16H10	18H10	12h10
CENTRE VILLAGE	7H06	TEISSIER		16H15	18H15	12H13(PLANAS)
MONTMAL	7H08	EUROPE	13H15	16H17	18H17	12h20
NIMES		CADEREAU	13H20	16H20	18H20	12h25
ROSTAND	7H32	ROSTAND	13H22	16H25		
CAMUS	7H35	CH DES SORBIERS	13H30			
CADEREAU	7H39	SAINT MAMERT				
E. DUMAS	7H40	CIMETIERE-LAVOIR	13H55		18H41	12H45
EUROPE	7H45	CENTRE VILLAGE			18H43	12H47
		MONTMAL			18H45	12H48
		SAINT GENIES COR		16H45		

NIMES > ST JEAN DU GARD

JOURS SEMAINE		L	Lundi à Vendredi				SD+JF	LàD+JF	L à V	L à D	Lundi à Vendredi		LàD+JF	LàD+JF	L à V
PÉRIODES SCOLAIRES		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
PETITES VACANCES		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
PÉRIODE ÉTÉ		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
NIMES	Gare routière	06:45	06:45	06:45	07:00	08:45	08:45	11:30	11:30	12:30	16:10	17:10	17:30	18:10	
	Planas	06:46	06:46	06:46	07:02	08:47	08:47	11:32	11:32	12:34	16:13	17:16	17:36		
	Dhuoda	06:48	06:48	06:48	07:04	08:49	08:49	11:34	11:34	12:35	16:17	17:20	17:40	18:20	
	Cadereau Lycée A. Camus	06:51	06:51	06:51	07:08	08:54	08:54	11:39	11:39	12:38	16:20	17:27	17:47	18:30	
	Goèlands	06:55	06:55	06:55	07:11	08:58	08:58	11:43	11:43	12:42	16:24	17:32	17:52		
GAJAN	Rostand													18:35	
	Village													18:50	
PARIGNARGUES	Louis Bousquet	07:05	07:05	07:05	07:22	09:09	09:09	11:54	11:54	12:50	16:35	17:46	18:06		
SAINT-MAMERT-DU-GARD	Lavoir	07:08	07:08	07:08	07:25	09:13	09:13	11:58	11:58	12:53	16:38	17:49	18:09	18:52	
	Poste									12:54	16:39	17:51	18:11	18:53	
	Gendarmerie									12:55	16:40	17:52	18:12	18:55	

ST JEAN DU GARD > NIMES

JOURS SEMAINE		L à V	L à D+JF	Lundi à Vendredi		S	L à V	V	Lundi à Vendredi				SD+JF	
PÉRIODES SCOLAIRES		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
PETITES VACANCES		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
PÉRIODE ÉTÉ		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
SAINT-MAMERT-DU-GARD	Lavoir		08:10	09:20	14:03	14:03	14:03	16:57	17:03	17:03	18:02	19:02	19:02	20:03
PARIGNARGUES	Louis Bousquet	07:01	08:13	09:24	14:07	14:07	14:07	17:00	17:07	17:07	18:05	19:05	19:05	20:07
NIMES	Rostand													
	Goèlands	07:19	08:24	09:37	14:18	14:18	14:18	17:15	17:18	17:18	18:20	19:19	19:19	20:17
	Cadereau Lycée A. Camus	07:25	08:30	09:43	14:24	14:24	14:24	17:21	17:24	17:24	18:26	19:25	19:25	20:23
	Dhuoda	07:30	08:35	09:48	14:29	14:29	14:29	17:25	17:29	17:29	18:30	19:29	19:29	20:26
	Planas	07:35	08:38	09:52	14:32	14:32	14:32	17:28	17:32	17:32	18:33	19:31	19:31	20:28
	Gare Routière	07:45	08:43	09:57	14:38	14:38	14:38	17:35	17:38	17:38	18:40	19:35	19:35	20:33

Pour une information complète et notamment sur les tarifs tout public, vous pouvez retrouver la brochure explicative « LES LIGNES TANGO VIENNENT JUSQU'À MOI ! » en mairie et les grilles horaires directement sur les sites de TANGO et LIO.

ACTIONS SOCIALES

C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune est un Etablissement Public Administratif, présidé par le Maire et géré par un Conseil d'administration.

Pour remplir sa mission de prévention et de développement social, il développe notamment ses compétences en matière d'accompagnement et d'aide aux personnes âgées et/ou handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté et à la lutte contre l'exclusion.

ANNUAIRE SANTÉ

LA MAISON MÉDICALE DE SAINT-MAMERT-DU-GARD (Docteurs, Dentistes, Infirmiers, Kinés, Sage femme)

Impasse Docteur Adrien Gory, 30730 Saint-Mamert-du-Gard

Médecins :

François Marmillot: 04.66.81.18.96

Alain Volkmann : 04.66.81.14.12

Ronald Semler Colley : 04.66.81.10.14

Dentiste :

Christian Marmillot et Marjorie Crepin : 04.66.81.14.20

Cabinet infirmier

04.66.81.13.05

Sage-femme

Anaïs AUCHER-CONESA : 04.66.75.80.03

Kinés :

04.66.81.18.75

PHARMACIE

346 Chem. de la Gare, 30730 Saint-Mamert-du-Gard

Tél : 04.66.81.14.13

CABINET DE KINESITHÉRAPIE

Centre Paramedical des Leins

278 Chem. de la Gare, 30730 Saint-Mamert-du-Gard

04.66.37.81.99

Pour rechercher un professionnel de santé vous pouvez aller sur ce site : http://annuaire.sante.ameli.fr/modifier_votre_recherche.html

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Mise à jour des listes électorales

Toutes les personnes qui ont changé d'adresse (même au sein du village) depuis 2020 sont priées de se faire connaître afin de mettre à jour les données pour que les propagandes électorales arrivent bien dans les boîtes à lettre respectives soit par mail : mairie@st-mamertdugard.fr ou par courrier : dépôt dans la boîte à lettre mairie.

Autres Démarches

Toutes vos démarches (carte grise, carté d'identité, passeport, ...) sont actualisées, par thème, sur ce site : service-public.fr

Notre conseiller numérique François-Joseph DUJEU est à votre service pour vous aider dans vos démarches.

INFORMATIONS DIVERSES

Ramassage objets encombrants par Nîmes Métropole

Vous pouvez demander l'enlèvement de 2 encombrants par foyer et par rendez-vous :

- Sur internet (à privilégier) via la E-Démarche : <http://www.nimes-metropole.fr/quotidien/dechets-menagers/collecte/demander-la-collecte-dencombrants.html>
- Par mail à dctdm@nimes-metropole.fr en renvoyant le formulaire complété ou par téléphone : 04.66.02.54.54

Pour mémoire :

- Service réservé exclusivement aux particuliers,
- Uniquement pour des encombrants types meubles, gros électroménagers etc.
- Deux grosses pièces par foyer et par collecte
- La demande doit être transmise au minimum 72h avant la date de collecte

En ce qui concerne les "petits déchets" spécifiques non acceptés en collecte d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables, ou des encombrants supplémentaires, ils sont accueillis dans la déchèterie de rattachement.

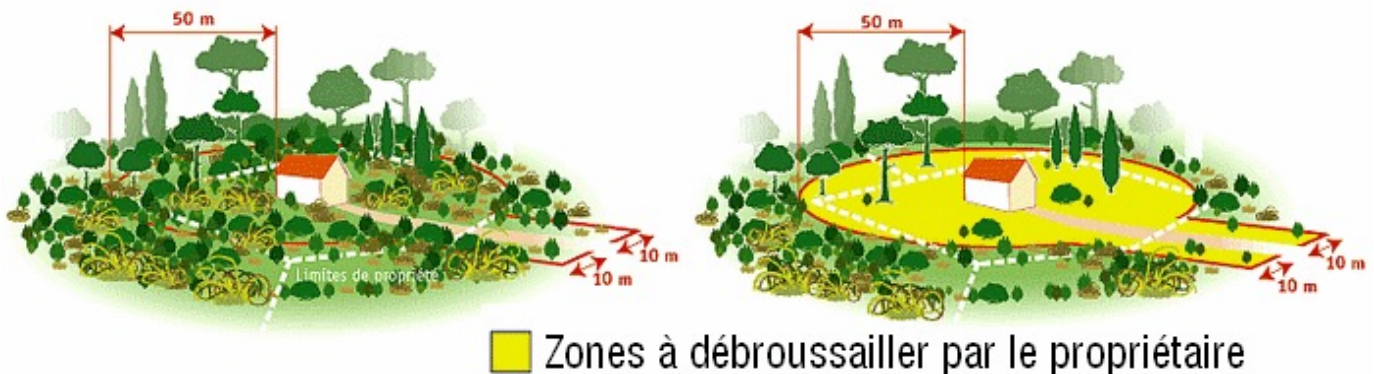
Obligation légale de débroussaillage (OLD)

Avant le démarrage de la végétation et l'arrivée du printemps, il faut profiter des conditions climatiques pour procéder au débroussaillage réglementaire pour sécuriser les constructions et les terrains vis-à-vis du risque incendie.

Cette opération doit être réalisée autour des habitations sur un rayon de **50 mètres**.

Qui est responsable du débroussaillage ?

Il s'agit d'une obligation **des propriétaires des parcelles construites ou non en zone « U » et des propriétaires des constructions en zone autres que « U »**. Il contribue ainsi à la protection de son bien qui pourra être défendu efficacement par les services d'incendies et de secours. Le débroussaillage permet également de limiter le risque qu'un feu qui surviendrait sur la propriété se propage aux zones boisées environnantes.



INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : 13h00-18h30
Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h00
Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h00

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Place de la Mairie
30730 Saint-Mamert-du-Gard
Accueil : 04.66.81.10.29
Email : mairie@st-mamertdugard.fr
Site : www.mairiest-mamertdugard.fr

PERMANENCES DES ELUS

En semaine et tous les samedis
matins sur rendez-vous.

CONSEILLER NUMERIQUE

François-Joseph DUJEU
06.44.83.27.65
francois-joseph.dujeu@conseiller-numerique.fr

GENDARMERIE DE ST MAMERT

2 rue Nelson Mandela
30730 Saint-Mamert-du-Gard
04.66.81.10.33
Mercredi : 8h00-12h00
14h00-18h00
Vendredi : 8h00-12h00 14h00-18h00
Les jours fériés : de 09h00 à 12h00,
de 15h00 à 18h00

GENDARMERIE DE ST CHAPTES

450 rue du Stade 30190 Saint-
Chaptes
04.66.81.20.73
Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi : de
8h00 à 12h00, de 14h00 à 18h00
Dimanche : de 9h00 à 12h00, de
15h00 à 18h00
Les jours fériés : de 09h00 à 12h00,
de 15h00 à 18h00

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture en période
scolaire:
Mardi : 16h30-18h30
Vendredi : 16h30-18h30
Samedi : 10h00-12h00

Pendant les vacances : Samedi :
10h00-12h00

Tel : 04.66.81.10.29
Email : biblisaintmamert@gmail.com
m
Blog : [https://
biblisaintmamert.blogspot.com](https://biblisaintmamert.blogspot.com)

ECOLE MATERNELLE

04.66.81.19.54
siem@st-mamertdugard.fr
ECOLE PRIMAIRE
04.66.81.14.97

SIVOM LEINS GARDONNENQUE

4 rue Denis Diderot 30190 Saint
Génies de Malgoires
Accueil : 04.66.63.00.80
Site : www.leinsgardonnenque.fr
Email :
contact@leinsgardonnenque.fr

ORDURES MENAGÈRES

Passages ordures ménagères : Mardi
& Samedi
Passages tri sélectif : Jeudi
Contact : M.Bertaudon
07.77.30.57.19

DECHETERIE DE LA ROUVIÈRE

Du lundi au samedi : 8h30-12h00 et
13h30-17h30
04.66.02.54.54

ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

dctdm@nimes-metropole.fr
04.66.02.54.54

NUMEROS PRATIQUES

Fuite d'eau urgence : 06.87.73.81.84
EDF-GDF : 0810.030.810
ERDF : 0810.058.714
Nîmes-métropole : 04.66.02.55.55
Conseil départemental :
04.66.76.76.76
Préfecture : 0820.091.172
Enedis (Service d'urgence) : 09 726
750 + N° département,
le service client étant le
09.69.32.85.62
GrDF : dépannage 24h/24 et 7j/7 :
0800 47 33 33
GrDF : raccordements et conseils :
0810 224 000
ADIL (Agence Départementale
d'Information sur le Logement)
Tél. : 04.66.21.22.23

SERVICES D'URGENCE

SAMU : 15
Gendarmerie/Police : 17
Pompiers : 18
Toutes urgences : 112
Centre anti-poison Marseille :
04.91.75.25.25
SOS mains-urgences :
04.66.04.31.46
Pharmacie de garde (week-end et
jours fériés) : 3237
Police Municipale : 06.09.20.32.02
Gendarmerie nationale :
04.66.81.10.33
SOS mains-urgences :
04.66.04.31.46
Enfants disparus : 116 000
Sida Info Service : 0800 840 800
Infos Coronavirus : 0800 130 000
Femmes victimes de violence : 39
19 (Gratuit 7/7 et 24h/24)
Enfance en danger : 119 (Gratuit et
confidentiel 7/7 et 24h/24)